

DES ALPES DU SUD A LA PROVENCE SECRETE

Du 06 au 13 Septembre 2022

Prix par personne

1 125 €

08 jours / 07 nuits



Le Domaine de l'Adoux, idéalement situé, avec son parc de 6ha et ses espaces naturels préservés, est composé d'un grand chalet de 4 étages entièrement rénové, avec piscine entouré de terrasses, pinède, à deux pas du vieux hameau de Montclar. Le programme proposé permet de panacher les visites montagne un jour, Provence le lendemain c'est chaque jour une nouvelle découverte de couleurs, de lumières et de paysages.

J1 : VOTRE REGION - REGION DE LYON (environ 740 km)

Départ matinal de votre région et route vers Lyon... Déjeuner en cours de route. Installation à l'hôtel 2 ou 3*** situé dans les environs de Lyon. Dîner et nuit.

J2 : REGION DE LYON - MONTCLAR (environ 274 km)

Petit déjeuner et départ pour Montclar. Arrivée à l'hôtel, Installation et déjeuner. Rencontre avec votre guide-accompagnateur. Après-midi consacré à la **visite du village de Montclar**, ou l'histoire d'une réussite contre la désertification exposée sur son usine d'embouteillage d'eau de source. Balade pédestre et retour à l'hôtel. Dîner et nuit.

J3 : GORGES DU VERDON – MOUSTIER SAINTE MARIE (environ 280 km)

Départ pour une **journée à la découverte des Gorges du Verdon** et vue sur les champs de lavande à perte de vue le matin. Arrêt dans le **grand Canyon du Verdon** pour admirer le panorama. Continuation pour **Moustier Ste Marie**, célèbre pour ses faïences et son étoile tendue entre deux falaises. Au cœur du Parc naturel du Verdon, l'un des plus beaux villages de France, Moustiers-Sainte-Marie, peut se targuer de posséder quelques atouts, et pas des moindres. À commencer par celui d'être situé tout près du plus grand canyon d'Europe, le Grand canyon du Verdon. On dit aussi que le ciel y est le plus pur d'Europe, et qu'avec 300 jours de soleil par an, c'est l'un des endroits les plus ensoleillés du pays. On dit aussi de Moustiers que c'est une crèche aménagée dans un écrin naturel, notamment par son étoile surplombant le village, suspendue dans le vide par une chaîne reliant deux montagnes. Départ pour la **route des Crêtes et ses belvédères vertigineux, le Lac de Sainte Croix aux eaux bleues turquoise, Castellane** et retour à l'hôtel. Dîner et nuit.

J4 : SEYNE - SERRE-PONCON (environ 120 km)

Départ en direction de **Seyne les Alpes et visite de l'avant fort de Seyne construit par Vauban**. Outre son bel environnement naturel, Seyne-les-Alpes possède un patrimoine culturel de qualité, qui lui a valu une adhésion au label Villages et Cités de Caractère. Il offre une architecture typique et un patrimoine riche. Le Fort Vauban surplombant le village, les écomusées (la bugade, la lessive d'antan ...) et le vieux village, témoignent de son passé historique. Promenade libre dans les rues moyenâgeuses et les écomusées us et coutumes. Déjeuner tôt à l'hôtel. En début d'après-midi, départ en direction de **Serre-Ponçon, plus grand lac artificiel d'Europe**. Le départ des populations de Savine, sa nouvelle Eglise, sans oublier les Demoiselles Coiffées et le point de vue sur le barrage (équivalent à 7 pyramides de Kheops), le village englouti D'Ubaye. **Mini-croisière 1h15 sur les eaux du lac** sur « La Carline ». Retour à l'hôtel, dîner et nuit.

J5 : MATINEE SAVOIR FAIRE ET ARTISANAT LOCAL – APRES-MIDI PROVENCE (environ 24km le matin – 170km l'après-midi)

Le matin, découverte de l'artisanat local des Alpes du Sud. **Découverte de la Maison du bois de Méolans**. Hormis le site fabuleux aux portes de L'Ubaye « La maison du bois » est passionnante. Elle met en avant cette « filière bois » ses utilisations d'hier et d'aujourd'hui, la forêt. Démonstration sur tour à bois. **Arrêt dans une fabrique de génépi**, célèbre digestif des montagnes. Retour à l'hôtel pour le déjeuner. Après-midi consacré à la **découverte de la Provence de Giono** : Sur notre route découverte du jardin potager de la région Provence Alpes Côte D'azur (pommiers, pêchers, cerisiers). Les cigales, les villages perchés de la Durance, l'art de vivre de l'arrière pays. **Visite de Sisteron**, la citadelle qui domine la Durance et balade dans les rues piétonnes, les Andrônes. **Passage près de Lurs et l'histoire des « Dominici »**. Retour par le **site des pénitents des Mées**, site géologique très particulier et **arrêt au moulin Arrizzi** qui fabrique une des meilleures huiles d'olives de la région. Dégustation. Retour à l'hôtel, dîner et nuit

J6 : LE QUEYRAS (environ 260 km)

Journée consacrée à la découverte du Queyras, un espace préservé dans les Alpes du Sud : **Les cols du Tour de France** (Col de l'Izoard 2361m et col de Vars 2111m), passage en Alpage en station de Vars. **Les Gorges du Guil et montée jusqu'à Saint-Véran**, plus haute commune d'Europe avec ses maisons traditionnelles en bois, ses rues et lavoirs à l'ancienne. Repas dans un restaurant construit à l'ancienne. Visite à pied, découverte des cadrans solaires (Molines et Château Queyras). **Montée au col de l'Izoard** retour par Embrun et Savines. Une journée forte en sensations et variée en paysages et villages. **Arrêt à la maison de produits de pays du Queyras**. Retour à l'hôtel. Dîner au domaine suivi d'une soirée Loto Provençal. Nuit.

J7 : BARCELONNETTE ET LA VALLEE DE L'UBAYE – REGION DE LYON (environ 364 km)

Départ en direction de **Barcelonnette et la vallée de l'Ubaye**, avec l'histoire qui retrace la fabuleuse épopée des Barcelonnètes partis au Mexique faire fortune. Les Maisons mexicaines, promenade guidée en ville. Détour par la **maison des produits de Pays de Jausiers et dégustation de produits locaux**. (80 kms). Déjeuner à l'hôtel. Départ vers la région de Lyon. Dîner et nuit.

J8 : REGION DE LYON – VOTRE REGION (environ 740 km)

Petit déjeuner puis départ vers votre région. Déjeuner en cours de route. Arrivée en fin de soirée.

N.B.: L'ordre des excursions est donné à titre indicatif et pourra être modifié tout en respectant l'intégralité des visites.
Kilométrage donné à titre indicatif

Ce prix comprend :

Le transport en autocar de grand tourisme, L'hébergement en hôtel 3*** au domaine de l'Adoux à Montclar pour 5 nuits et 2 nuits en hotel 2** ou 3*** dans la région de Lyon - base chambre double, La pension complète du déjeuner du jour 1 au déjeuner du jour 8 (petit déjeuner sous forme de buffet), La boisson aux repas (1/4 vin et eau à chaque repas et le café aux déjeuners), Un cadeau d'accueil, Le port des bagages à l'arrivée et L'apéritif de bienvenue au Domaine de l'Adoux, Les excursions mentionnées au programme, Les services d'un guide-accompagnateur local du jour 2 en début d'après-midi jusqu'au jour 7 en fin de matinée, l'animation des soirées 2 ou 3 soirées et 2 repas terroir, la taxe de séjour.

Ce prix ne comprend pas :

Le petit déjeuner en cours de route le jour 1 et le diner du jour 8, Le supplément chambre individuelle : 165€, Les pourboires éventuels et dépenses personnelles, L'assurance multirisque (annulation / bagages et assistance / rapatriement) : 30€ / personne ou l'assurance multirisque + option covid : 42€ / personne

Les formalités : Carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité.

VOTRE HEBERGEMENT DOMAINE DE L'ADOUX 3***



La Miande - 04140 Montclar – Tel : 04 28 63 04 38 – www.domainedeladoux.fr

Situation

Au cœur de la Nature dans les Alpes du Sud et au cœur de la Vallée de l'Ubaye, le Domaine de L'Adoux profite de la douceur de vivre d'une vallée ensoleillée, entouré d'une pinède de 6 hectares. Découverte et activités rythmeront votre séjour, le tout dans une ambiance chaleureuse et familiale.

Restauration

Alain, le maître restaurateur, vous proposera une cuisine faite de simplicité et d'authenticité dans laquelle les produits du terroir sont à l'honneur !

L'hébergement

Les chambres sont spacieuses, équipées pour votre confort et baignent dans une ambiance cosy. Elles ont toutes une décoration montagnarde pour vous dépayser encore plus.

Les Services + et Zen du domaine.

Une multitude de services pour agrémenter votre séjour : accès au sauna, spa et piscine extérieure, couverte et chauffée sans supplément, salle de fitness, tennis de table et baby foot.

TV et internet (Wifi gratuite).

Formulaire d'information standard pour les contrats de voyage à forfait

La combinaison de services de voyage qui vous est proposée est un forfait au sens de la directive (UE) 2015/2302 et de l'article L.211-2 II du code du tourisme. Vous bénéficierez donc de tous les droits octroyés par l'Union européenne applicables aux forfaits, tels que transposés dans le code du tourisme. L'entreprise LE PAPE VOYAGES (RGO MOBILITES) sera entièrement responsable de la bonne exécution du forfait dans son ensemble. En outre, comme l'exige la loi, l'entreprise LE PAPE VOYAGES (RGO MOBILITES) dispose d'une protection afin de rembourser vos paiements et, si le transport est compris dans le forfait, d'assurer votre rapatriement au cas où elle deviendrait insolvable.

Droits essentiels prévus par la directive (UE) 2015/2302 transposée dans le code du tourisme :

Les voyageurs recevront toutes les informations essentielles sur le forfait avant de conclure le contrat de voyage à forfait. L'organisateur ainsi que le détaillant sont responsables de la bonne exécution de tous les services de voyage compris dans le contrat. Les voyageurs reçoivent un numéro de téléphone d'urgence ou les coordonnées d'un point de contact leur permettant de joindre l'organisateur ou le détaillant.

Les voyageurs peuvent céder leur forfait à une autre personne, moyennant un préavis raisonnable et éventuellement sous réserve de payer des frais supplémentaires.

Le prix du forfait ne peut être augmenté que si des coûts spécifiques augmentent (par exemple, les prix des carburants) et si cette possibilité est explicitement prévue dans le contrat, et ne peut en tout cas pas être modifié moins de vingt jours avant le début du forfait. Si la majoration de prix dépasse 8 % du prix du forfait, le voyageur peut résoudre le contrat. Si l'organisateur se réserve le droit d'augmenter le prix, le voyageur a droit à une réduction de prix en cas de diminution des coûts correspondants.

Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution et être intégralement remboursés des paiements effectués si l'un des éléments essentiels du forfait, autre que le prix, subit une modification importante. Si, avant le début du forfait, le professionnel responsable du forfait annule celui-ci, les voyageurs peuvent obtenir le remboursement et un dédommagement, s'il y a lieu.

Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution avant le début du forfait en cas de circonstances exceptionnelles, par exemple s'il existe des problèmes graves pour la sécurité au lieu de destination qui sont susceptibles d'affecter le forfait.

En outre, les voyageurs peuvent, à tout moment avant le début du forfait, résoudre le contrat moyennant le paiement de frais de résolution appropriés et justifiables.

Si, après le début du forfait, des éléments importants de celui-ci ne peuvent pas être fournis comme prévu, d'autres prestations appropriées devront être proposées aux voyageurs, sans supplément de prix.

Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution lorsque les services ne sont pas exécutés conformément au contrat, que cela perturbe considérablement l'exécution du forfait et que l'organisateur ne remédie pas au problème.

Les voyageurs ont aussi droit à une réduction de prix et/ou à un dédommagement en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution des services de voyage.

L'organisateur ou le détaillant doit apporter une aide si le voyageur est en difficulté.

Si l'organisateur ou le détaillant devient insolvable, les montants versés seront remboursés. Si l'organisateur ou le détaillant devient insolvable après le début du forfait et si le transport est compris dans le forfait, le rapatriement des voyageurs est garanti. LE PAPE VOYAGES (RGO MOBILITES) a souscrit une protection contre l'insolvabilité auprès de GROUPAMA ASSURANCE-CREDIT & CAUTION. Les voyageurs peuvent prendre contact avec cet organisme (Garantie financière GROUPAMA ASSURANCES-CREDIT & CAUTION, 132, rue des Trois Fontanot – 92000 Nanterre, tél : 09-69-32-23-36 ou caution@groupama-ac.fr) si des services leur sont refusés en raison de l'insolvabilité de LE PAPE VOYAGES (RGO MOBILITES).

Site internet sur lequel on peut consulter la directive (UE) 2015/2302 transposée en droit national : <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/ordonnance/2017/12/20/ECOI1727619R/jo/texte>